


Séance du 26 SEPTEMBRE 2007

DELIBERATION N° CS 2007-09-6

OBJET : EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007.

Nombre de membres			L'an deux mil sept, le 26 Septembre à 10 Heures, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à la Citadelle de Corte, salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.
En exercice	Présents	Votants	
42	28	28	
Présents :			
<p>MM : François TATTI, Louis BRUSA, Paul GIUDICELLI, Dominique MATRAGLIA, Jean-Jacques PADOVANI, Pierre PETROGNANI, Pierre Régis GONSOLIN, Gilbert DINI, Jean Noël VALERY, Pierre GUIDONI, Antoine CANAVA, Maurice PARIGGI, Antoine GREANI, Pierre Paul DEGORTES, José GIANZILY, Eugène BETTELANI, Jean Baptiste GIFFON, Dominique AGOSTINI, Paul LIONS, Ange Pierre VIVONI, Charles AGOSTINI, Joseph CESARI, Paul Marie BARTOLI, Paul PERLA, Jean PAJANACCI, Dominique FARELLACCI, Gilles GIOVANNANGELI, Jean Pierre GIORDANI.</p>			
Absents excusés, représentés :			
<p>Mesdames : Ida Dion DELOBRE, Françoise SEVEON. Messieurs : Emile ZUCCARELLI, Ange ROVERE, Jean Pierre ZEREGA, René DOMINICI, Henri SISCO, Hyacinthe MATTEI, Xavier POLI, Charles VIVIANI, Georges MELA, René PICCIOCHI, Jérôme POLVERINI, André QUERE.</p>			
Absents :			
<p>Mesdames : Messieurs :</p>			
Secrétaire de séance :		Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-Préfecture de Corté du :	
MM. Pierre GUIDONI		et publication (affichage) ou notification du : 28/09/2007	
Convocation envoyée le :		Le Président du SYVADEC	
18 SEPTEMBRE 2007		<p>Sous-Préfecture de CORTE 28 SEP. 2007 ACCUSE DE RÉCEPTION</p> 	
Affichage de la convocation (art. L 2121-10 du CGCT) le :			
18 SEPTEMBRE 2007			

OBJET : Examen et vote du Budget Primitif 2007.

Le Président informe le Conseil Syndical qu'à la suite de la création du SYVADEC, Syndicat de valorisation des déchets ménagers de Corse, il convient de procéder à l'examen et au vote de son Budget primitif 2007.

Il propose au Conseil d'inscrire en **dépenses de fonctionnement** la somme de **1 988 300 €** telle que détaillée ci-après :

Charges à caractères générales	1 910 000.00 €
Charges de personnel	57 300.00 €
Autres charges de gestion courante	16 000.00 €
Virement à la section d'investissement	5 000.00 €

Les **recettes de fonctionnement** d'un montant de **1 988 300 €** sont composées de :

1°) Produits services domaine :

Vente de déchets	5 000.00 €
Autres produits annexes	2 000.00 €

2°) Dotations, subventions, participations :

Groupement collectivités	1 842 788.00 €
Autres organismes	138 512.00 €

Les **dépenses d'investissement** d'un montant de **525 000.00 €** sont constituées de :

Frais d'études	15 000.00 €
Matériel de bureau et informatique	10 000.00 €
Autres installations	500 000.00 €

Les **recettes d'investissement** d'un montant de **525 000.00 €** sont constituées de :

Excédent de fonctionnement	5 000.00 €
Opérations financières	10 000.00 €
Subvention Etat	167 224.00 €
Subventions Départements	167 224.00 €
Emprunts	165 552.00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

28 membres présents,
A l'unanimité,

OUI l'exposé de son Président,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

ADOpte le Budget Primitif du SYVADEC, Syndicat de valorisation des déchets ménagers de Corse, tel qu'annexé à la présente.



Fait à Corté, le 26 Septembre 2007
Extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT DU SYVADEC

François TATTI

Sous-Préfecture de CORTE

28 SEP. 2007

ACCUSE DE RECEPTION